



529 DRAGONS

20 rue Sibié
13001 Marseille
prod@529dragons.com

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
des associé-e-s du 2 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le 2 juin
À 18 heures

Les associé-e-s de la société 529 Dragons, SARL au capital de 45000 euros divisés en 450 parts sociales, dont le siège social est à 20 rue Sibié 13001 Marseille, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par mail par la gérance.

L'assemblée est présidée par Mme Bénédicte Hazé

Sont présentes :

Mme Barbet Aurélia, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 1 à 38 et de 77 à 113 ;
Mr Sauder Régis, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 151 à 225 ;
Mme Sebbagh Dorothee, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 226 à 300 ;

Sont représentées avec pouvoir :

Mme Rebouillon Laurence, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 39 à 76 et de 114 à 150 ;
Mme Romano Marcia, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 301 à 375 ;
Mme Aussel Emilie, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 376 à 450 ;

Soit au total 6 associés présentes ou représentés, totalisant 450 parts.

La présidente constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Approbation des comptes et affectation des résultats ;
- Questions diverses

La présidente dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de gérance ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La présidente déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

La présidente donne lecture des rapports ci-dessus.

Elle déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, la présidente met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de gérance où a été noté qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été portée à la connaissance de la gérante.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution :

Les associés décident d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

- l'affectation au compte « report à nouveau » du résultat du bilan comptable de : 10,17 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mme Hazé Bénédicte pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Marseille, le 2 juin 2025

Bénédicte Hazé, gérante



529 Dragons
20 rue Sibier 13001 Marseille
+33 6 14 69 70 98
prod.529dragons@gmail.com
SARL au capital de 45000€

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL 529 DRAGONS			20 RUE SIBIE		
SIRET	7	8	9	6	9
	5	2	4	4	0
	0	0	2	8	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	1 0
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Télos Conseils Europarc Sainte Victoire Bât 7, Route de Vallbrillant 13590 MEYREUIL Tél:			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu MARSEILLE		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065													
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS													
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a					payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d			
Montant des distributions										e			
autres que celles visées en (a),										f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g			
										h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j			
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :								
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les					
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.				
						5	6	7	8				
I DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION													
REMUNERATIONS													
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)													
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)													
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %	15 %	19 %					
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice													
MVLT réalisée au cours de l'exercice													
MVLT restant à reporter													
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice													

Désignation de l'entreprise SARL 529 DRAGONS

Adresse de l'entreprise 20 RUE SIBIE 13001 MARSEILLE

Número SIRET *

7	8	9	6	9	5	2	4	4	0	0	0	2	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

							Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 4]				Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]						
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3				Net 4						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010			012											
		Autres *	014	184 828		016	15 566		169 262				120 032				
	Immobilisations corporelles *		028	8 062		030	7 788		274				1 151				
	Immobilisations financières * (1)		040	153		042			153				153				
	Total I (5)		044	193 042		048	23 353		169 689				121 335				
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052											
		Marchandises *	060			062											
	ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066										
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	175		070			175				1 022			
			Autres * (3)	072	32 600		074			32 600				81 745			
Valeurs mobilières de placement		080			082												
Disponibilités		084	47 910		086			47 910				49 993					
Charges constatées d'avance *		092			094												
Total II		096	80 685		098			80 685				132 760					
Total général (I+II)		110	273 727		112	23 353		250 373				254 095					
PASSIF							Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2						
CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel *						120	45 000				45 000				
	Ecart de réévaluation						124										
	Réserve légale						126										
	Réserves réglementées*						130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131			132									
	Report à nouveau						134	6 659				5 668					
	Résultat de l'exercice						136	(10)				990					
	Subventions d'investissement						137	187 000				175 250					
	Provisions réglementées						140										
	Total I						142	238 649				226 909					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges						154										
	Emprunts et dettes assimilées						156	174				106					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164										
	Fournisseurs et comptes rattachés						166	1 170				1 154					
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	10		172	10 380				10 668				
	Comptes courants d'associés						173					6 000					
	Autres dettes						175					9 258					
	Produits constatés d'avance						174										
	Total III						176	11 724				27 186					
	Total général (I + II + III)						180	250 373				254 095					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an				195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182	55 082					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184						

Désignation de l'entreprise <u>SARL 529 DRAGONS</u>										Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le				Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										13 1 1 2 2 0 2 4				13 1 1 2 2 0 2 3							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209				210		750										
	Production vendue		{ biens services *		215				214												
					217				218		17 258				5 791						
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222												
	Production immobilisée *								224		135 772				82 602						
	Subventions d'exploitation reçues								226												
	Autres produits								230		47				110						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232		153 827				88 503						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234												
	Variation de stock (marchandises) *								236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240												
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242		21 750				11 512						
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)						244		3 022				1 875						
	Rémunérations du personnel *								250		65 035				39 438						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		34 750				21 867						
	Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce 255)						254		6 728				1 088						
	Dotations aux provisions								256												
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259						262		20 699				15 703						
			{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260																		
	Total des charges d'exploitation (II)								264		151 984				91 481						
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		1 842				(2 978)				
PRODUITS ET CHARGES INVERS	Produits financiers								280		88				2						
	Produits exceptionnels								290						4 041						
	Charges financières								294												
	Charges exceptionnelles		{ dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347						300		1 940				24						
			{ dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348																		
Impôts sur les bénéfices * (VII)										306						50					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310		(10)				990					
B - RÉSULTAT FISCAL										312						314		10			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318												
	Provisions non déductibles *								322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248				330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration) 249				251												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997						
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexes) 986		Zone franche urbaine (44 octies A) 987		Zones de restructuration de la défense (44 tredecies) 127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342												
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindecies A) 181		Jeune entreprise innovante (44. sexes A) 989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991																
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345		Investissements et souscriptions outre-mer 344		Créance due au report en arrière du déficit 346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350												
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993																
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										352						354		10		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :														360						

Désignation de l'entreprise : SARL 529 DRAGONS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	129 746	412	55 082	414	0	416	184 828	184 828
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	8 062	472		474		476	8 062	8 062
Immobilisations financières		480	153	482		484		486	153	153
TOTAL		490	137 960	492	55 082	494	0	496	193 042	193 042
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	9 714	502	5 852	504		506	15 566	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	6 911	562	876	564		566	7 788	
TOTAL		570	16 625	572	6 728	574		576	23 353	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Néant ☐ *

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

[illegible]

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381						
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325						
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380						
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326						
N° du centre de gestion agréé	388						
Montant de la TVA collectée	374						3 118
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378						3 679
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 529 DRAGONS				Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024			160
Date de cessation		186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD & Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD & Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	169 262	120 032	49 230	41.01
20500300 Mlamousque	3 163	3 163		
20500500 Rose	5 232	5 232		
20500800 Le Fant?me du bataillon	592	592		
20501000 Zitel	727	727		
20501600 Les enfants perdus	2 850		2 850	
23200400 Encours Portrait	19 254	19 254		
23200900 La femme au cabanon	29 140	29 140		
23201100 Trances et sentiments		1 940	1 940	100.00
23201200 Baumettes	9 856	2 681	7 175	267.65
23201300 En cours Nicolas Ker	11 333	1 039	10 294	990.95
23201400 Encours V?nus	6 302	6 302		
23201500 Le Diable	17 594	5 911	11 682	197.63
23201600 Les enfants perdus		2 064	2 064	100.00
23201700 Les fils qui se touchent	3 001	44 002	41 000	93.18
23201800 LA JOURN?E QUI S'EN VIENT EST	68 041	7 699	60 341	783.71
23201900 En cours Crush	5 165		5 165	
23202100 La maison d'en face	2 578		2 578	
28050300 Dot. immo Malmousque	3 163	3 163		
28050500 Dot immo. Rose	5 232	5 232		
28050800 Dot immo. Le Fant?me du Batail	592	592		
28051000 Amortissement Rostand	727	727		
28051600 Les enfants perdus	2 850		2 850	
28051700 Les fils qui se touchent	3 001		3 001	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	274	1 151	876	76.16
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	8 062	8 062		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	7 788	6 911	876	12.68
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	153	153		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	153	153		
TOTAL I	169 689	121 335	48 353	39.85
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	175	1 022	847	82.89
41100000 CLIENTS DIVERS	175	1 022	847	82.89
AUTRES CREANCES	32 600	81 745	49 145	60.12
40100000 FOURNISSEURS DIVERS		10	10	100.00
422ROY00 DA ROY Emmanuel	77		77	
44566000 TVA DEDUCTIBLE / ABS	40	60	19	32.55
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	505		505	
44586000 Tva sur factures non parvenues	178	175	2	1.39
46600800 Femme au cabanon	5 000	9 500	4 500	47.37
46601200 Sub le Diable	3 600	5 000	1 400	28.00
46601300 Les fils qui se touchent	10 000	21 800	11 800	54.13
46601400 Baumettes 61	5 200	1 200	4 000	333.33
46601500 La journ?e qui s'en vient	8 000	4 000	4 000	100.00
46611000 Sub slate ? repartir		40 000	40 000	100.00
DISPONIBILITES	47 910	49 993	2 083	4.17
51210000 COMPTE AUGMENTATION CAPITAL	47 910	49 993	2 083	4.17

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
TOTAL II	80 685	132 760	52 075-	39.23-
TOTAL GENERAL	250 373	254 095	3 722-	1.46-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	45 000	45 000		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	45 000	45 000		
REPORT A NOUVEAU	6 659	5 668	990	17.47
11000000 REPORT A NOUVEAU	6 659	5 668	990	17.47
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	10	990	1 001	101.03
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	187 000	175 250	11 750	6.70
13100000 Subventions d"équipement		40 000	40 000	100.00
13100800 Sub la femme au cabanon	25 000	25 000		
13101200 Le diable	33 000	5 000	28 000	560.00
13101300 Les fils qui se touchent		71 250	71 250	100.00
13101400 Baumettes 61	32 000	4 000	28 000	700.00
13101500 Sub la journ?e qui s'en vient	70 000	20 000	50 000	250.00
13101600 Crush	5 000		5 000	
13101700 Nicolas Ker	12 000		12 000	
13110000 Sub portrait au rivage	10 000	10 000		
TOTAL I	238 649	226 909	11 740	5.17
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	174	106	68	64.30
540REB00 NDF REBOUILLON	174	106	68	64.30
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 170	1 154	15	1.31
40100000 FOURNISSEURS DIVERS	104		104	
40800000 Fournisseurs - Factures non pa	1 066	1 154	89	7.70
DETTES FISCALES ET SOCIALES	10 380	10 668	288	2.70
43100000 URSSAF	1 809	2 852	1 043	36.58
43110000 URSSAF		128	128	100.00
43111000 Agessa	418	1 030	612	59.42
43111100 IRCEC	1 398	1 100	298	27.06
43730000 CAISSE CP	5 784	2 866	2 918	101.82
43740000 ASSEDIC	572	939	367	39.07
43741000 CPNEF		15	15	100.00
43750000 FORMATION AFDAS	138	107	31	28.62
43780000 Autres organismes sociaux	19	9	10	120.67
43790000 CMB	208	163	45	27.51
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	24	33	8	25.67
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		50	50	100.00
44551000 TVA A DECAISSER		1 270	1 270	100.00
44571100 TVA collect?e 20 %		43	43	100.00
44571200 TVA COLLECTEE 5.5%	10	64	54	84.20
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES		6 000	6 000	100.00
45500200 Les Fils qui se touchent		6 000	6 000	100.00
AUTRES DETTES		9 258	9 258	100.00
41900200 Part antenne Les fils qui se t		9 091	9 091	100.00
467REB00 REBOUILLON Laurence		167	167	100.00
TOTAL III	11 724	27 186	15 462	56.87

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL GENERAL	250 373	254 095	3 722-	1.46-

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	750		750	
70711000 DVD	750		750	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	17 258	5 791	11 467	198.00
70610000 CESSION DROIT EXPLOIT SANS TVA	150		150	
70630000 PRESTATION TVA	2 248	810	1 438	177.50
70630200 Vente de droit de dif	2 240	3 517	1 276	36.29
70630700 Droit dif exo		64	64	100.00
70631000 Remont?e part antenne	12 500		12 500	
70650000 Co-production 5,5%		464	464	100.00
70661000 Royalties Hors UE		103	103	100.00
70811000 Refacturation frais divers	120		120	
70830000 Locations diverses		833	833	100.00
PRODUCTION IMMOBILISEE	135 772	82 602	53 170	64.37
72100900 La femme au cabanon		13 594	13 594	100.00
72101100 Trances et sentiments		1 940	1 940	100.00
72101200 Baumettes	7 175	2 654	4 521	170.35
72101300 Nicolas Ker	10 294		10 294	
72101400 V?nus		4 738	4 738	100.00
72101500 Encours le Diable	11 682	5 911	5 771	97.63
72101600 Les enfants perdus	787	2 064	1 277	61.88
72101700 Les fils qui se touchent	37 750	44 002	6 252	14.21
72101800 LA JOURN?E QUI S'EN VIENT EST	60 341	7 699	52 642	683.71
72101900 Encours Crush	5 165		5 165	
72102100 En cours la Maison d'en face	2 578		2 578	
AUTRES PRODUITS	47	110	63	57.20
75811000 Diff?rences de r?glement	47	110	63	57.20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	153 827	88 503	65 323	73.81
AUTRES CHARGES EXTERNES	21 750	11 512	10 238	88.94
60400000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	2 955	3 194	239	7.48
60614000 Carburant		220	220	100.00
60630000 FOURN. ENT.& PETIT EQUIP.	8		8	
60640000 FOURN. ADMINISTRATIVES	57	277	220	79.42
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 135	1 650	1 485	90.00
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 014	1 544	470	30.47
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	248	390	142	36.41
61320200 Location salle de montage	6 116		6 116	
61350100 Location Mat?riel technique		40	40	100.00
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	78	47	31	65.33
61850000 Frais de colloques, s?minaires	88	90	2	2.67
62260000 REMUNERAT.INTERMED. HONOR	1 580	650	930	143.08
62270000 FRAIS ACTES&CONTENTIEUX	40		40	
62310000 H?bergement Internet		148	148	100.00
62360000 Catalogues et imprim?s	885		885	
62370000 Inscription festivals	130		130	
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	78		78	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 322	1 337	15	1.10
62560000 Missions	1 998	1 099	899	81.77
62570000 RECEPTIONS	83		83	
62610000 FRAIS POSTAUX	66		66	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	688	777	89	11.47

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
62810000 CONCOURS DIV.(COTISATIONS,...)	130	50	80	160.00
62820000 FORMATIONS	51		51	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 022	1 875	1 147	61.21
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	533	274	260	94.89
63330000 Participation ? la formation p	1 416	886	530	59.83
63512000 Contribution fonci?re : CFE	422	418	4	0.96
63540000 DROITS ENREGIST.ET TIMBRE	650	240	410	170.98
63780000 TAXES DIVERSES		57	57	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	65 035	39 438	25 597	64.90
64110000 SALAIRES APPOINT. COMM DE BASE	65 035	39 438	25 597	64.90
CHARGES SOCIALES	34 750	21 867	12 884	58.92
64510000 COTISATIONS URSSAF	13 182	8 263	4 919	59.52
64511000 Diffuseurs DA	599	372	228	61.26
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	4 325	3 117	1 207	38.73
64542000 POLE EMPLOI	6 286	3 810	2 475	64.96
64550000 SANTE	10 080	6 105	3 975	65.11
64580000 AUTRES CHARGES SOCIALES	55	48	8	15.79
64740000 CPNEF	15	15		
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	208	136	72	53.01
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 728	1 088	5 640	518.44
68110000 DOT. AUX AMORT. DES IMMO. CORP		119	119	100.00
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	5 852		5 852	
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	876	969	93	9.58
AUTRES CHARGES	20 699	15 703	4 996	31.82
65160000 DROITS D'AUTEUR ET DE REPROD.	20 627	15 684	4 943	31.52
65811000 Diff?rences de r?glement	72	19	53	275.08
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	151 984	91 481	60 503	66.14
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	1 842	2 978	4 821	161.86
PRODUITS FINANCIERS	88	2	86	NS
76160000 Int?r?ts cr?diteurs	88		88	
76700000 Produits nets sur cession de v		2	2	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 041	4 041	100.00
77210000 Produits exceptionnels		4 041	4 041	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 940	24	1 916	NS
67210000 AMENDES		24	24	100.00
67510000 Abandon de projets	1 940		1 940	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		50	50	100.00
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		50	50	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	10	990	1 001	101.03

Date 05/05/2025	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client RM0804 SARL 529 DRAGONS 20 RUE SIBIE 13001 MARSEILLE	Référence	Page 1
Collaborateur RM		Exercice 01/01/2024 31/12/2024	

[illegible]